

## CHARTE DE PERMANENCE

**Les heures de permanence sont des moments privilégiés pendant lesquels tu peux t'avancer dans tes devoirs et tes révisions tout en étant encadré par un assistant d'éducation, dont le principal rôle est de s'assurer du bien être de chaque collégien et de l'application du règlement intérieur.**

**La permanence est un espace éducatif où s'apprennent des règles de socialisation, où s'acquièrent des repères et des connaissances.**

Les heures de permanence sont consacrées au travail individuel et à la lecture, où chacun doit garder le calme et le silence.

En aucun cas il ne s'agit d'un lieu de détente ou d'une prolongation de récréation.

Si tu es à jour dans ton travail, que tu n'as pas de livre à lire et que le CDI n'est pas accessible pour cause de séance pédagogique, l'assistant d'éducation peut te procurer un exercice que tu lui rendras à la fin de l'heure.

La salle de permanence est soumise aux mêmes règles que l'ensemble de l'établissement.

En cas de non respect des dispositions mentionnées, l'assistant d'éducation inscrira un mot information aux familles dans ton carnet de liaison. Tu devras présenter ton carnet signé par tes responsables légaux dès le lendemain.

## Les règles de vie

- Je suis à l'heure.
- Je m'installe rapidement dans le calme. Si l'assistant d'éducation me demande de changer de place, c'est pour éviter de me punir pour bavardages.
- Je sors immédiatement mes affaires pour travailler. Je pose mon sac au sol, je ne le garde pas sur la table.
- Je ne parle pas, je ne me retourne pas, je me tiens assis correctement : par exemple, je ne me balance pas sur ma chaise.
- Pour demander un renseignement, je lève la main et j'attends l'autorisation de l'assistant d'éducation pour prendre la parole.
- Je ne me lève pas sans y avoir été autorisé. Aucun déplacement n'est permis, ni aucune sortie (sauf dérogation exceptionnelle accordée par l'assistant d'éducation).
- Lorsque je suis à jour dans mes devoirs et révisions, je m'occupe en lisant un livre. Je ne reste pas sans rien faire, je n'importune pas mes camarades.
- Je suis responsable de la propreté de ma place. Je n'écris pas sur la table ou sur le mur, je jette mes saletés à la poubelle en sortant et je range ma chaise contre la table. Si nécessaire, les élèves remettront la salle en état de propreté.
- Si les élèves sont calmes et en petit groupe :
  - l'assistante d'éducation peut me donner des explications pour les devoirs que je ne comprends pas.
  - je peux demander à travailler dans le hall avec un camarade (dans le cadre d'une préparation d'un exposé, par exemple).
- En fin de journée, je monte ma chaise sur la table.